



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 60565

Texte de la question

M. François Sauvadet appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les difficultés rencontrées par les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Certaines prestations n'ont jamais été financées. Il s'agit d'abord du décret attendu depuis 2002 et jamais paru qui permettrait aux familles de bénéficier d'une aide financière et de confier les malades dans les accueils de jour. En outre, il s'étonne que le transport de ces personnes ne soit pas pris en charge. Il lui demande de lui indiquer à quelle date ce décret sera publié et si une prise en charge du transport des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer est prévue.

Données clés

Auteur : [M. François Sauvadet](#)

Circonscription : Côte-d'Or (4^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60565

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2005, page 2690